

Sélection d'article sur la politique suisse

processus

stratégie de protection de l'air

Imprimer

Éditeur

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Contributions de

Freymond, Nicolas

Citations préféré

Freymond, Nicolas 2025. *Sélection d'article sur la politique suisse: stratégie de protection de l'air, 2009*. Bern: Année Politique Suisse, Institut de science politique, Université de Berne. www.anneepolitique.swiss. téléchargé le 15.06.2025.

Sommaire

Chronique générale	1
Infrastructure et environnement	1
Protection de l'environnement	1
Gestion de la qualité de l'air	1

Abréviations

UREK-NR Kommission für Umwelt, Raumplanung und Energie des Nationalrates

CEATE-CN Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie du Conseil national

Chronique générale

Infrastructure et environnement

Protection de l'environnement

Gestion de la qualité de l'air

ACTE ADMINISTRATIF
DATE: 31.12.2009
NICOLAS FREYMOND

Le Conseil fédéral a actualisé sa **stratégie de protection de l'air** en réponse à une motion de la commission de l'environnement du Conseil national (CEATE-CN) que lui avaient transmise les chambres en 2000. Le bilan des actions entreprises depuis les années 1980 montre une amélioration de la qualité de l'air du point de vue des teneurs en dioxyde de soufre, monoxyde de carbone et métaux lourds. En revanche, pour d'autres polluants, les valeurs limites sont encore trop fréquemment dépassées. Afin de préserver la santé publique et l'environnement, le Conseil fédéral a fixé de nouveaux objectifs, à savoir réduire les émissions d'oxydes d'azote de 50%, celles de poussières fines de 45% et celles de composés organiques volatils de 20 à 30% (par rapport à 2005) d'ici à 2020. Enfin, il a soumis aux départements concernés l'examen d'une série de mesures telles que l'adoption de prescriptions plus sévères dans les domaines de l'industrie, de l'agriculture et des transports, l'introduction d'incitations financières et le renforcement de la collaboration internationale.¹

1) FF, 2009, p. 5941 ss.; OFEV, communiqué de presse, 11.9.2009.